RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SAS RUE BOYER
Société par Actions Simplifiée au capital de 60 000 euros
Siège social : 42 quai Rambaud
69002 LYON
834 017 550 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 16 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six,
Le 16 septembre,
À 14 heures 15,

La société GROUPE ESORAL, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 710 000 euros, dont le siège social est 14 rue Cambacérès à PARIS (75008), immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 414.978.338, représentée par son Gérant en exercice, Monsieur Jean-Christophe LAROSE,

agissant en qualité de Présidente de la société RUE BOYER, sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 42 quai Rambaud à LYON (69002) au **Parc d'affaires CITE PARK – Bât. A - 23 avenue de Poumeyrol à CALUIRE-ET-CUIRE (69300),** et ce à compter du 1er octobre 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : **Parc d'affaires CITE PARK – Bât. A - 23 avenue de Poumeyrol**
69300 CALUIRE-ET-CUIRE".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

[redacted]